

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE****GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)  
DOUZIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG/12)***(Dakar, Sénégal, du 1er au 5 Décembre 2014)*

---

**Point 3 de l'Ordre du Jour: Examen des suites réservées aux décisions issues des travaux de la réunion Extraordinaire d'APIRG (Lusaka, Zambie, 10-11 Juillet 2014)****EXAMEN DES SUITES RESERVEES AUX DECISIONS  
ISSUES DES TRAVAUX DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE D'APIRG***(Presentée par le Secrétariat)***SOMMAIRE**

Cette note examine les résultats de la réunion Extraordinaire d'APIRG (APIRG/EO) tenue à Lusaka, en Zambie les 10 et 11 Juillet 2014, qui a révisé la structure actuelle et les méthodes de travail de l'APIRG. La réunion APIRG/EO a décidé de fusionner les Sous-groupes actuels en deux, afin de permettre de mettre l'accent sur la combinaison favorable des modules ASBU. Le Groupe a par ailleurs, convenu d'une nouvelle structure qui remplace les Equipes de Travail (Task Force) par les Equipes de Projet (Project Team) qui seront des entités «non permanents».

La suite à donner par la réunion est au paragraphe 3.

Références: Rapports de la réunion Extraordinaire d'APIRG 19.

**1. Introduction**

1.1 Il est rappelé que la réunion du Groupe AFI de Planification et de Mise en Œuvre (APIRG) tenue à Dakar, Sénégal, avait formulé entre autres, la Décision 19/48 qui demandait au Secrétariat d'APIRG d'élaborer une structure révisée d'APIRG pour prendre en compte les meilleures pratiques, établisse des objectifs cibles régionaux et des priorités ainsi que la nécessité de créer des synergies entre les activités similaires ou complémentaires. En outre, convoquer une réunion extraordinaire APIRG sur cette question en 2014.

1.2 La réunion Extraordinaire d'APIRG (APIRG/EO) s'est donc tenue à Lusaka, en Zambie les 10 et 11 2014 avec l'objectif de passer en revue les propositions élaborées par le Secrétariat d'APIRG pour les transformations structurelles du Groupe afin d'améliorer l'efficacité des projets régionaux de mise en œuvre qui, en tournant, se sont articulés sur la méthodologie de l'ASBU.

## 2 Discussion

*Analyse de la structure actuelle, présentation et échange sur des propositions élaborées par le Secrétariat pour une nouvelle structure et nouvelles méthodes de travail d'APIRG*

2.1 La réunion est informée que le Secrétariat d'APIRG avait présenté deux options de réorganisation fondées sur les domaines d'amélioration des performances (PIA) de la méthodologie de mise à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU).

2.2 Le Groupe discute les mérites des deux options présentées par le Secrétariat, et en particulier les questions liées aux synergies à développer et à l'harmonisation des volumes de travail entre les Sous-groupes à établir. A ce propos, le Groupe convient de ce qui suit :

- a) Comité de coordination des projets d'APIRG (CCPA) : il est proposé un Comité de coordination des projets d'APIRG (CCPA) chargé d'accomplir des tâches qui jusque-là constituaient un grand défi. Au nombre de ces tâches, il faut mentionner la coordination et la consolidation des travaux des organes auxiliaires d'APIRG, la manière de gérer les programmes de travail adoptés et la poursuite des activités entre les réunions d'APIRG. La composition du CCPA sera la suivante : le Président et les Vices Présidents élus d'APIRG, le Secrétaire d'APIRG, les Experts désignés des Sous-groupes et les Secrétaires des Sous-groupes.
- b) Sous-groupes : le Groupe convient des deux sous-groupes ci-après :
  - 1) Sous-groupe de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien (AAO/SG). La création de ce sous-groupe reconnaît l'absolue nécessité d'une étroite coordination entre les divers domaines des services de navigation aérienne et des aérodromes, en particulier en ce qui concerne les domaines d'amélioration des performances (PIA) 1 des ASBU (Operations d'aéroport), PIA3 (Capacité optimale et Vols flexibles) et PIA 4 (Trajectoires de vol efficaces).
  - 2) Sous-groupe de la gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG). La création de ce sous-groupe met l'accent sur la mise en œuvre dans le contexte du domaine d'amélioration des performances PIA 2 (Systèmes et données interopérables) et met l'accent sur le rôle du traitement et de la gestion numérique de l'information aéronautique, de météorologique et des communications de liaisons de données en appui à la fourniture des Services de la circulation aérienne (ATS). En outre, ce regroupement est conforme aux Feuilles de route technologiques du GANP (Doc 9750)..

2.3 Le Groupe reconnaît qu'avec les fonctions prévues d'APIRG dans l'approche de la gestion des projets adoptée, on n'aura plus besoin de structures en-dessous des Sous-groupes. À cet égard, pour effectuer le travail des Sous-groupes, 'les projets' seront identifiés par les Sous-Groupe et exécutés par des équipes d'experts et des responsables faisant des rapports aux Sous-groupes.

2.4 À la lumière de ce qui précède, le Groupe adopte la Décision ci-après :

***DÉCISION EO/01 - RESTRUCTURATION ET RÉORGANISATION DU GROUPE APIRG***

***Il est décidé que :***

- a) la structure d'APIRG soit adoptée conformément à l'Appendice B du rapport;***
- b) le Comité de coordination des projets d'APIRG (CCPA) est créé avec les termes de référence initiaux et la composition qui figurent à l'Appendice Bau présent rapport ;***
- c) les termes de référence du CCPA seront revus et finalisés à la prochaine réunion d'APIRG; et***
- d) des projets identifiés à partir des modules des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) et les objectifs de performance régionaux adoptés par APIRG soient exécutés par des équipes d'experts désignés par les États et les organisations internationales concernées..***

La nouvelle structure figure à l'**Appendice B** à la présente note.

*Discussion des dispositions relatives à la transition pour le programme de Travail d'APIRG*

2.5 Le Groupe APIRG est conscient que la transition de la structure actuelle d'APIRG vers ses nouvelles structures et méthodes de travail devrait prendre en compte la nécessité d'assurer la continuité dans ses fonctions. Le Groupe reconnaît particulièrement les aspects ci-après qui sont à prendre en considération:

- a) il y a des activités d'APIRG qui sont considérées comme essentielles, et qui doivent se poursuivre ;
- b) il est essentiel que les efforts des structures actuelles d'APIRG et des Bureaux régionaux soient coordonnés afin de faciliter l'appréciation opérationnelle des nouvelles structures et méthodes de travail;
- c) les parties intéressées (Etats, organisations et officiels) qui sont appelées à mettre en œuvre les nouvelles structures devraient être mieux identifiées lors d'une réunion ordinaire d'APIRG;
- d) il ne faudrait pas retarder la mise en œuvre des éléments du Plan mondial de navigation aérienne (4eme Edition), lequel met l'accent sur les ASBU; et
- e) la réunion extraordinaire d'APIRG n'a pas de mandat – dans le cadre de la Décision 19/48 du Groupe - pour changer les conclusions et décisions en vigueur, au-delà de la structure et des méthodes de travail du Groupe.

2.6 Compte tenu de ce qui précède, le Groupe convient de formuler la décision suivante:

***DECISION EO/03: ARRANGEMENTS RELATIFS A LA TRANSITION POUR RENDRE LA NOUVELLE STRUCTURE D'APIRG OPERATIONNELLE***

***Il est décidé que le Secrétariat et les organes auxiliaires d'APIRG:***

- a) continuent de travailler sur les programmes de travail précédemment adoptés par APIRG; et***
- b) prennent les dispositions nécessaires pour faciliter l'opérationnalisation de la nouvelle structure organisationnelle et des méthodes de travail d'APIRG, y compris la reformulation des activités existantes qui restent pertinentes selon des formats conformes à l'approche de la gestion des projets, à soumettre à la prochaine réunion d'APIRG pour adoption***

**3 Suite à Donner par le MET/SG**

- a) La réunion est invitée à prendre note des informations fournies dans ce document.

**APPENDICES:**

- Appendix B: General Presentation of the new APIRG structure
- Appendix C: Terms of Reference of the APIRG of the new APIRG structure
- Appendix A: APIRG Projects Coordination Committee (APCC)
- Appendix D: Airspace and Aerodrome Operations Sub-Group (AAO/SG)
- Appendix F: Infrastructure and Information Management Sub-Group (IMM/SG)